

Transcription de la vidéo : Prouver l'acquisition d'une compétence

Bonjour,

Dans cette vidéo nous allons voir comment prouver l'acquisition d'une compétence.

Vous pouvez être amené à prouver que vous maîtrisez ou disposez d'une compétence dans différentes situations, par exemple :

- Au cours de votre formation, un enseignant peut vous demander de démontrer le développement ou l'acquisition d'une compétence.
- Dans un dossier de candidature ou lors d'un entretien, vous devrez démontrer à un recruteur que vous maîtrisez une compétence particulière.

Comment faire ?

Durant votre parcours, vous avez certainement accumulé différentes traces de compétences. Ces traces peuvent être des réalisations : rapports de stage, de projet, des vidéos, des sites web, etc.

Il peut également s'agir de traces de reconnaissances comme des lettres de recommandation, des articles de presse, des témoignages, etc.

Pour devenir des preuves de compétences, ces traces doivent être commentées et analysées.

On peut définir la preuve comme un faisceau de traces commentées.

- La preuve doit être matérielle, convaincante et incontestable.
- Les traces correspondent aux éléments matériels d'une action réalisée.
- Les commentaires et analyses correspondent aux arguments permettant de convaincre. Ils expliquent les traces.

Pour rendre incontestable une trace et la transformer en preuve, il convient d'apporter des commentaires et des éléments d'analyse factuels.

Votre portfolio est l'outil dans lequel vous allez pouvoir archiver toutes les preuves qui attestent du développement de vos compétences. En constituant ce dossier de preuves régulièrement, tout au long de votre formation et de votre parcours professionnel, vous aurez tous les éléments à portée de main pour attester de vos compétences.

Je vous invite à prendre le temps de réaliser les activités proposées pour vous guider et vous accompagner à la réalisation de votre eportfolio.

Bonne exploration de vos compétences !